

Oufs contaminés : pas d'analyses de la Région

AUBANGE

La Région wallonne ne procédera pas à des analyses d'œufs complémentaires à Aubange. Elle s'en explique.

Il n'y aura pas d'analyses complémentaires de la Région wallonne. C'est en substance ce que l'administration nous a répondu. Nous l'avons interrogée suite aux résultats d'analyses effectuées sur six œufs de poules élevées par des riverains de la commune d'Aubange. Dans deux poulaillers aubangeois, des œufs contenaient des concentrations en PCB sept à huit fois supérieures à la norme, communiquait mercredi l'ASBL citoyenne Cades. Les PCB sont des polluants pouvant avoir des conséquences néfastes pour la santé. L'ASBL a commandé ces analyses afin de collecter



Des œufs de poule contaminés à Aubange.

des éléments d'information supplémentaires sur la pollution autour du zoning d'Aubange, et plus précisément du broyeur à métaux. L'ASBL demandait aux autorités publiques de mettre en place un monitoring élargi des PCB dans les œufs de poules des riverains en commune d'Aubange, à l'image de ce qui a été mené autour du

broyeur à métaux de Courcelles. Et que cette étude prenne en charge d'autres perturbateurs endocriniens que les PCB. Et ce, afin de confirmer les premiers résultats. « Il n'est à ce stade pas prévu de procéder à des analyses d'œufs complémentaires », répond la Région wallonne.

Des résultats individuels

Ce n'est pas tant parce que ces analyses coûtent cher : de l'ordre de 250 € par œuf pour les PCB les plus courants (le coût gonfle encore si on ajoute d'autres indicateurs). Non, le refus de la Région est davantage justifié parce que « les résultats individuels peuvent être influencés tant par les pollutions historiques qu'actuelles, avance l'administration. Cela comprend les métaux lourds mais aussi les polluants organiques persistants (NDLR : parmi lesquels figurent les PCB), présents au niveau des sols.

Ces métaux et ces POP peuvent être liés à une contamination historique (passé industriel de la région), actuelle (retombées de poussières contaminées) ou encore à des activités qui ont été (ou sont encore) menées sur le site ou autour de celui-ci à titre privé (par exemple des feux de déchets dans des jardins). »

Dans de précédentes études, il a été constaté que des œufs étaient contaminés même à l'écart de dispersions provenant d'un broyeur à métaux, ajoute-t-on au SPW Environnement et Santé. « Il est bien connu que les poules élevées en contact avec le sol peuvent se charger en différents contaminants persistants. »

Des recommandations de base

En clair, sur base des connaissances acquises et des recommandations du SPF Santé publique qui valent pour tout le pays, la Région conseille pour les élevages de poules : de li-

miter les contacts de la poule avec le sol nu, de paver l'intérieur du poulailler, de prévoir un point de nourrissage à l'intérieur du poulailler et un espace suffisant par poule (10 à 25 m² par poule). Et ce, afin de réduire le risque de contamination des œufs.

Une réponse qui ne satisfiera pas du tout les riverains, c'est sûr.

Biomonitoring lancé cet automne

Par contre, la ministre wallonne de l'Environnement Céline Tellier n'a pas oublié la promesse formulée au printemps dernier de lancer, en complément au biomonitoring wallon en cours, des biomonitorings spécifiques autour des broyeurs à métaux « afin de donner une information transparente aux riverains sur leur taux de PCB par rapport aux valeurs de référence en Wallonie ». Ils seront lancés cet automne. LP